

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

VILLE d'HAZEBROUCK

OBJET

N°2026/150

MARCHES PUBLICS (1.1)

**Marché n°26ST030_DF/DB : travaux
d'aménagement du refuge en 10 lots -**

**Attribution du lot 8 : Plomberie –
Chauffage – Ventilation
(suite à la relance)**



Envoyé en préfecture le 13/10/2026

Reçu en préfecture le 13/10/2026

Publié le

13 OCT 2026

SLO

ID : 059-215902958-20260930-2026_150-DE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
des Délibérations du Conseil Municipal
d'HAZEBROUCK**

SEANCE DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026

L'An deux mille vingt-six, le trente septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'HAZEBROUCK s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Valentin BELLEVAL, Maire, et sur la convocation faite par lui le vingt-deux septembre deux mille vingt-six.

Conseillers en exercice au jour de la séance : 35

Présents : 34 Absent ayant donné pouvoir : 1 Absent : 0

PRESENTS : M. Valentin BELLEVAL, Maire,
M. GRIMBER, Mme BRISBART, M. Gaël DUHAMEL, Mme SAUZEAU,
M. GAMELIN, M. CHAFCHAF, Mme FLORQUIN-BLONDEL, M. DENTENER,
Adjoints,

M. DELVA, Mme SPRIET, M. DEVOS, Mme FERLIN, M. Philippe DUHAMEL,
Mme ANDRE, M. WYCKAERT, Mme SCHERRIER, M. LECLERCQ, Mme
SCHOONHEERE,
Conseillers Municipaux Délégués,

M. TIBERGHIE, Mme BOUQUET, Mme PATOUX, M. SOOTS, Mme
BRANDT, M. VERSCHEURE, Mme DELHAIZE, M. BRIFFAUT, Mme
CZAPNICK-PORET, M. CASTRE, Mme SIX, Mme VEIT-TORREZ, M. VEZARD,
Mme CAUDRON, M. VINCENT,
Conseillers Municipaux.

ABSENT EXCUSE AYANT DONNE POUVOIR :

Mme DORMION-ROUSSEZ qui a donné pouvoir à M. BELLEVAL

Lesquels Membres présents forment la majorité de ceux en exercice aux termes de l'article L 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de Séance : M. Amaël BRIFFAUT

Le marché n°26ST030_DF/DB : travaux d'aménagement du refuge a été alloti en 10 lots. Tous les lots ont été attribués par délibération n°2026/134 en date du 08/07/2026 à l'exception du lot 8 : Plomberie Chauffage – Ventilation. En effet, ce lot a été déclaré sans suites car deux offres avaient été déposées : l'une était irrégulière et l'autre était inacceptable car nettement supérieure à l'estimation des services.

Par conséquent, des modifications/précisions techniques ont été apportées au dossier de consultation de ce lot et il a été relancé sous le n°26ST040_DF/DB : Travaux d'aménagement du refuge en 10 lots – relance du lot 8 : Plomberie – Chauffage – Ventilation.

Un Avis d'Appel Public à la Concurrence a été publié en date du 13 juillet 2026 sur le BOAMP et le dossier de consultation des entreprises a été déposé sur marchés sécurisés le même jour.

Le marché est passé selon une procédure adaptée ouverte (Article R.2123-1,1° du Code de la Commande Publique). C'est un marché alloti (Article R.2113-3 du Code de la Commande Publique). La date limite de réception des offres était fixée au 21 août 2026.

15 sociétés ont téléchargé le dossier de consultation. Il a été réceptionné 3 plis.

Après analyse de ces offres, il apparaît que l'offre économiquement la plus avantageuse est celle présentée par la SAS BONNEL, sise 540, rue de Cauchy à ECQUES (62129) pour un montant de 99 742,00 € HT.

Les dépenses sont inscrites au budget 2026 et suivants aux imputations budgétaires

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL :

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à conclure et signer le présent marché avec le titulaire retenu,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce marché ainsi que les éventuelles modifications non substantielles dans les pourcentages autorisés par le Code de la Commande Publique.

LE VOTE a donné les résultats suivants :

ADOpte à L'UNANIMITÉ

(35 voix pour)

**Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)**

POUR COPIE CONFORME

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et sa transmission au service de l'Etat. Le Tribunal Administratif peut être saisi sur le site internet www.telerecours.fr.

Le Secrétaire de séance,



Amaël BRIFFAUT

**Le Maire,
Vice-Président du Conseil
Départemental du Nord**



Valentin BELLEVAL